

Compte rendu conseil municipal du 13 octobre 2015

Etaient présents : tous les conseillers en exercice

Secrétaire de séance : M. FLAGEOLET Johan

le compte rendu de la séance du 18 septembre 2015 n'apporte ni remarque, ni observation.

Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP)

Le maire présente à l'ensemble du conseil l'agenda d'accessibilité programmé pour les Etablissements Recevant du Public. Il est rappelé que l'Ad'AP devait être remis aux services de la Préfecture au plus tard le 27 septembre. La commune de LOSNE a sollicité une dérogation du délai pour remettre son Ad'AP le 16 octobre dernier délai.

Après avoir étudié l'agenda et en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à présenter aux services de l'Etat l'agenda d'accessibilité de la commune de LOSNE et à signer les documents se reportant à cette affaire.

Forfait salle des fêtes

Le maire informe que la commission en charge de la salle des fêtes s'est réunie pour élaborer des propositions concernant la mise en place d'un forfait pour les consommations de gaz et d'électricité. Mme GAUTHERON Christiane donne le compte rendu de la réunion et rappelle que le relevé de compteurs lors des manifestations devient fastidieux. La commission propose une tarification au forfait. Selon la durée et la période de location, le montant sera variable.

La commission a fait une moyenne des consommations selon les périodes de locations. Le résultat de cette moyenne donne le montant des forfaits.

période	½ journée	1 journée	2 jours ou week-end
hiver	26.50 €	53,00 €	105,00 €
Eté	8,00 €	16.00 €	60,00 €

Le Conseil municipal décide après avoir entendu les explications de la responsable de la commission de facturer la consommation du gaz et de l'électricité selon les tarifs ci-dessus.

Noël des employés

Le maire informe que la réception pour le Noël des employés se déroulera le 11 décembre 2015 dans la salle Rue des Platanes. A cette occasion, le conseil municipal décide de reconduire l'attribution de chèques cadeaux et fixe le montant à 80 € par agent. Le maire est chargé de passer commande des chèques auprès de l'enseigne « la poste »

Travaux de voirie 2015

Le maire informe que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 01 octobre pour procéder à l'ouverture des plis dans le cadre de l'attribution du marché des travaux voiries 2015. Ces derniers concernent la création d'un cheminement piétonnier le long de la route de Dole du n° 2 au n° 20. Il faut rappeler que ces travaux font l'objet d'une participation financière du conseil départemental au titre du Fonds Cantonal de Développement Territorial.

Dix entreprises ont déposé des plis retirés sur le site e-bourgogne. Les critères d'attribution étaient 70% pour le prix ; 20% pour le délai d'exécution et 10% pour la valeur technique. Après ouverture des plis et étude des offres, la commission d'appel d'offres retient la proposition de l'entreprise NOIROT TP pour un montant de travaux de 19 765 € HT. Le conseil municipal après avoir étudié le tableau de notations et le procès verbal d'ouverture des plis confirme le choix de la commission d'appel d'offres. Il autorise le maire à signer le marché de travaux

Syndicat des eaux

L'approbation des rapports annuels d'activités concernant l'assainissement et la distribution d'eau potable dressés par le président du syndicat des eaux est reportée à une date ultérieure.

Questions diverses

*Remblai clôture.

A l'ouverture de la séance précédente, la parole avait été donnée à un administré concernant un affaissement de terrain le long de son mur de clôture. Monsieur M. souhaitait un apport de terre afin de combler le trou. La commission travaux, après s'être rendue sur place, décide de ne pas effectuer l'apport de terre, le terrain étant situé en zone inondable. Le remblai est de ce

fait interdit. En revanche, l'employé lors du fauchage devra s'écarter de 20 cm par rapport à la clôture. Monsieur M. pourra ainsi se charger de l'entretien de la bande des 20 cm sise le long de son mur

*Garage Mairot

Les conjoints MAIROT ont transmis à M. le maire le rapport concernant l'étude de sols réalisés sur la parcelle AB n° 169. Le rapport fait apparaître une pollution du site. Selon le type de construction envisagé, des expertises complémentaires devront être réalisées.

*Recensement population 2016

Le maire rappelle que trois agents recenseurs doivent être recrutés pour effectuer l'enquête de recensement de la population 2016. A ce jour, deux candidatures sont parvenues en mairie.

*Pompiers

La commission pompier s'est réunie le 27 septembre 2015. Une nouvelle recrue serait intéressée pour intégrer les rangs du CPI de Losne. Cette personne vient du SIVU de Broin-Bonnencontre. Avant d'émettre un avis, le conseil souhaite que des renseignements soient pris avant d'accepter la mutation.

*Remerciements

Le maire fait part de remerciements reçus de la famille BAUDART dans le cadre des obsèques de M. Jacques BAUDART, ancien secrétaire de mairie.

*Informations diverses

La commission cimetière se réunira le 17/10/2015 à 9 h00.

La cérémonie du 11 novembre aura lieu cette année à 9h 15 au Monument aux Morts.

La réunion de présentation du rapport d'activité de la communauté de communes aura lieu vendredi 16 octobre à 19 h00 à la salle des fêtes de Losne.

Séance levée à 20h 50

Le maire

L.LHUISSIER